

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10335**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit Économie Gestion Mention Etudes Européennes et Internationales Spécialité Droit et sécurité des activités maritimes (Recherche ou Professionnel)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées:

Parcours Droit

- Assurer une veille juridique en matière de droit maritime et océanique (transports maritimes, droit de la mer, droit du littoral, droit portuaire, droit des pêches)

- Conduire des projets juridiques qui garantissent et sécurisent les règles sociales et professionnelles
- Veiller au respect du cadre juridique dans les entreprises ou les institutions
- Former les opérationnels et responsables concernés par le respect du cadre juridique
- Conseiller et réaliser des médiations lors de différends internes ou externes
- Monter et suivre un dossier contentieux

Parcours Sécurité

- Assurer le contrôle d'un navire au titre de l'Etat du pavillon ou de l'Etat du port
- Suivre l'évolution du cadre juridique de la conduite et de l'exploitation d'un navire

Compétences ou capacités attestées:

- Assurer une recherche documentaire en matière juridique et technique
 - Présenter un rapport de synthèse
 - Préparer des décisions administratives ou opérationnelles,....
 - Animer une réunion (de coordination, de formation,...)
 - Savoir s'adapter à son auditoire
 - Analyser une situation juridique et technique, proposer des solutions adaptées
 - Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Entreprises liées aux activités maritimes : compagnies d'armement maritime, compagnies d'assurances maritime et transport, professions portuaires maritimes (commission de transport, transit, entreprise de manutention maritime), sociétés de classification de navires.

Administrations générales ou dédiées aux activités maritimes.

Magistrature.

Type emplois accessibles

Parcours Droit :

Juristes du secteur maritime, public ou privé, tant français qu'europpéen ou international. Juristes chercheurs et enseignants chercheurs.

Juristes au sein des services juridiques des entreprises, professions libérales et des administrations du secteur maritime et portuaire, des institutions internationales.

Concours de l'enseignement supérieur ou des grands organismes de recherche.

Parcours Sécurité

Inspecteurs de sécurité des navires et de prévention des risques professionnels maritimes ISNPRPM

Capitaines d'armement

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

N3201 : Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conditions d'admission

Parcours Droit

L'admission s'effectue sur dossier et, en tant que de besoin, sur entretien individuel avec le responsable du diplôme.

Le Master est accessible aux :

- étudiants titulaires d'une maîtrise de droit ou d'un diplôme considéré comme équivalent, motivés
- personnes bénéficiant d'une validation des acquis professionnels ou de l'expérience, admise par la commission pédagogique de l'établissement.

- titulaires d'un diplôme de 3^e cycle ou Master d'une autre discipline, s'ils justifient de l'intérêt du suivi de ce Master pour l'avancement de recherches dans leur discipline d'origine. L'étudiant ou le professionnel maritime doit disposer d'une bonne formation juridique de base, équivalente à la licence en droit et notamment de bonnes connaissances en droit de la mer, droit maritime, droit social, droit administratif.

Parcours Sécurité

L'admission s'effectue par le biais de l'Ecole Nationale de la Sécurité et de l'Administration en Mer (ENSAM), par concours administratif. Elle s'effectue aussi sur dossier pour les navigants titulaires d'un brevet STCW, d'officiers de la marine marchande, ou officiers de la Marine Nationale, sur entretien éventuellement.

MASTER 2

Semestre 1 30 ECTS

1) Unité d'enseignements fondamentaux UEF (140h)

Droit de la mer, droit maritime privé, droit des pêches, Protection de l'environnement marin, Sécurité maritime, anglais maritime, technique du navire (Parcours Droit), Droit social des gens de mer (Parcours Sécurité).

2) Unité d'enseignements complémentaires UEC 1

Parcours Droit : Histoire du droit maritime, Droit européen des transports maritimes, et trois séminaires au choix parmi, Droit de la mer et de l'exploitation des océans, droit des transports et des assurances maritimes, droit portuaire et du littoral, droit social maritime et des activités nautiques (100h).

Parcours Sécurité : Réglementation de la sécurité des navires (100h)

Semestre 2 30 ECTS

Parcours Droit - Unité d'enseignement de découverte, UED Méthodologie, Mémoire, exposé-discussion (30h).

Parcours Sécurité - Unité d'enseignements complémentaires UEC 2 : Réglementation de la sécurité des navires, Sûreté des navires, Stabilité des navires, anglais maritime, stage en entreprise, mémoire pratique (140h)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiées sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet.
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Notamment dans le Parcours Sécurité, pour des INSPRPM ou OMM formés entre 2001 et 2008, selon le même référentiel pour les parties techniques.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Masters: Arrêté du 25/04/2002 publié au JO le 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Masters: Arrêté d'habilitation du 20 septembre 2012

Pour plus d'informations

Statistiques :

25-30 étudiants chaque année, 95% de réussite

66% d'insertion professionnelle au bout de 6 mois, 82,4% après 18 mois, pour 2008-09

Autres sources d'information :

http://www.univ-nantes.fr/SI8M00320/0/fiche__formation/&RH=FORIN

<http://www.cdmo.univ-nantes.fr/>
<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Ecole Nationale de la Sécurité et de l'Administration en Mer (ENSAM), sise à Nantes, Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Droit et Sciences politiques

Historique de la certification :

DEA de Droit Maritime et Océanique depuis 1994, devenu master (Recherche, à mémoire) en 2004, doté d'un Parcours Sécurité en 2008. Changement de mention en 2012 : passe de Droit économique à Etudes européennes et internationales. Le parcours Droit participe à la formation des administrateurs des affaires maritimes et des CROSS depuis septembre 2013.